

# Quand l'austérité freine l'élan du transport collectif

Nicolas Michaud [n.michaud@journaldescitoyens.ca](mailto:n.michaud@journaldescitoyens.ca)

**Alors que l'achalandage du transport en commun atteint des sommets dans les Laurentides, les compressions budgétaires décrétées par le gouvernement du Québec viennent bouleverser les plans des acteurs locaux. L'ambition d'une mobilité durable se heurte désormais à une réalité financière serrée, ce qui place le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) dans une situation précaire où la continuité même des services est mise à l'épreuve.**

En décembre 2025, l'annonce est tombée comme un couperet : le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) subit une cure de minceur qui se traduit par un manque à gagner de 750 000 \$ pour le TACL sur la période 2025-2027. Ce qui indignent particulièrement les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, c'est le caractère tardif et rétroactif de cette décision qui survient après l'adoption des budgets annuels et alors que les dépenses de l'année 2025 étaient déjà engagées.

« Les organismes de transport collectif ne se retrouvent pas en déficit par choix ou par mauvaise gestion, mais parce que les règles ont changé en cours de route », déplore Steve Perreault, président du conseil d'administration du TACL. Cette fragilité financière s'inscrit dans un contexte plus large, alors que l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

fustige une réduction de 200 millions de dollars du même programme à l'échelle nationale. L'absence de prévisibilité budgétaire qui en découle inquiète fortement les acteurs du milieu, puisqu'elle compromet toute planification sérieuse d'un service pourtant jugé essentiel.

## Des services « déjà sur l'os »

Contrairement aux grandes sociétés de transport urbain, des organismes régionaux comme le TACL disposent de marges de manœuvre très limitées. Sa directrice générale, Marie-Claude Beaudet, souligne d'ailleurs la vulnérabilité de l'organisation : « On est déjà sur l'os [...] on n'a pas de gras à couper ». Avec une équipe réduite et des services déjà poussés à leur maximum autour du service d'autobus l'Inter, la véritable colonne vertébrale du réseau, toute compression budgétaire supplémentaire se répercute directement sur l'offre de service à la population.

Le paradoxe est frappant : tandis que le financement stagne ou décline, la demande explose au TACL. Sur l'exercice 2024-2025, la clientèle a enregistré une croissance de 12 %, alors que celle du transport adapté progressait de 6,1 %. Pourtant, loin de soutenir cet élan, les nouvelles règles budgétaires obligent l'organisme à mettre ses projets de développement sur la glace.

## Des projets structurants mis sur pause

Parmi les initiatives compromises figure l'élargissement des heures de service au-delà de 20 h 30, un projet destiné notamment à mieux servir les étudiants du cégep ou de l'université finissant leurs cours en soirée. Ce projet, qui aurait amélioré la qualité de vie et l'accessibilité, est suspendu pour éponger les déficits imposés.

Les élus redoutent un « cercle vicieux » : réduire l'offre pourrait entraîner une baisse d'achalandage, laquelle servirait ensuite d'argument pour justifier de nouvelles compressions. Par ailleurs, les MRC ne disposent pas de leviers fiscaux suffisants pour faire contribuer les villégiateurs et les touristes qui utilisent abondamment les infrastructures routières et les

services de mobilité de la région, et ce, sans participer au financement du réseau.

À ces difficultés s'ajoute une perte supplémentaire d'environ 100 000 \$ au transport adapté, résultant d'un changement technique dans l'année de référence servant au calcul des subventions.

## Un appel à un financement stable et prévisible

Cette stagnation préoccupe vivement les élus locaux, pour qui le transport collectif va bien au-delà d'une simple question logistique. Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides, le rappelle : il s'agit d'un levier essentiel de « vitalité économique et de transition écologique ». Catherine Hamé, préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut, renchérit : « En région, ce n'est pas un luxe, c'est un service essentiel », notamment pour les travailleurs, les aînés et les personnes vulnérables.

Les acteurs régionaux réclament désormais le rétablissement immédiat des sommes retranchées, l'indexation des aides financières figées depuis 2019 — une aide de 100 000 \$ en 2019 ne vaut plus que 70 000 \$ aujourd'hui selon l'UMQ —, la mise en place de

nouveaux leviers fiscaux afin de mieux répartir le financement de la mobilité durable.

## TACL appelle à une mobilisation générale

Malgré le contexte incertain, la direction du TACL invite la population à continuer d'utiliser le réseau. Toutefois, le renouvellement prévu de la flotte de véhicules en 2028, combiné à la hausse constante des coûts d'exploitation, laisse présager des défis majeurs si aucun ajustement budgétaire n'est apporté.

Face à ce qu'elle qualifie d'« imprévisibilité », Marie-Claude Beaudet appelle à une prise de conscience collective sur l'importance du transport en commun pour la survie et le développement des régions. Le message adressé au gouvernement est sans équivoque : sans financement stable, prévisible et adapté aux réalités géographiques et démographiques des Laurentides, l'élan actuel risque de s'essouffler.

En attendant, le TACL devra composer avec l'incertitude et ajuster sa trajectoire dans un environnement économique de plus en plus exigeant.

## Santé mentale et bien-être

# Gaslighting : abus psychologique

Brian Parsons [brian.parsons@journaldescitoyens.ca](mailto:brian.parsons@journaldescitoyens.ca)

## Définition et origines

Le *gaslighting* est une forme d'abus psychologique par lequel les communications servent à manipuler, dominer ou exercer un pouvoir et un contrôle. Le *gaslighting* est généralement délibéré et intentionnel, mais peut être fait sans le savoir et involontairement; ses victimes se sentent généralement anxieuses et confuses quant à leur sens de la réalité et développent généralement une méfiance envers elles-mêmes.

Le terme « *gaslighting* » provient de la pièce de 1938 *Gas Light* (écrite par Patrick Hamilton) et du film *Gaslight* de 1944 (réalisé par George Cukor et avec Ingrid Bergman et Charles Boyer), dans lesquels le mari convainc sa femme que le scintillement et l'atténuation des lumières de la maison sont une hallucination. Le *gaslighting* est le plus souvent connu pour se produire dans les relations conjugales ou amoureuses, mais peut également être pratiqué entre membres de la famille et amis, sur le

lieu de travail, dans les écoles et autres institutions, et en politique — pourrait-il y avoir un meilleur exemple que celui du président des États-Unis, Donald Trump ?

## Tactiques

Les *gaslighters* utilisent une grande variété de tactiques pour manipuler leurs victimes et les amener à remettre en question leurs propres perceptions de la réalité, leurs pensées et leurs sentiments :

- Nier : « Cela n'est pas arrivé. » « Je n'ai jamais dit ça. »
- Changement de blâme : « C'est de ta faute... » « Si tu ne l'as pas fait... »
- Retenue : « De quoi parles-tu ? » « Qu'est-ce que tu essaies de dire ? »
- Contrer : « Tu as une très mauvaise mémoire. » « Ce n'est pas la question. »
- Minimiser : « Arrête de réagir de manière excessive. » « C'était juste une blague. »
- Détournement : « Et le moment où tu... ? » « Arrête d'essayer de changer de sujet. »

- Discréditer : « Toi seul penserais... » « Personne d'autre ne le croit. »
- Réécrire l'histoire : « Tu me criais dessus sans raison. » « Tu oublies que tu... »
- Des mots d'amour comme armes : « Je ne te ferai jamais de mal exprès. » « C'est seulement parce que je tiens tellement à toi. »

Comment gérer un *gaslighter* peut être difficile, surtout dans une relation conjugale ou amoureuse, et lorsque la victime manque de confiance et d'estime de soi. Un soutien thérapeutique professionnel peut être nécessaire pour la victime et/ou la victime peut finalement devoir décider de mettre fin à la relation.

## Les stratégies à appliquer qui peuvent être utiles comprennent :

Pratiquez la pleine conscience. Restez conscient de vos pensées et de vos sentiments et notez les changements soudains qui se produisent, par exemple lorsqu'une discussion devient hostile ou se transforme en une séance de reproche. Faites attention

au langage corporel ainsi qu'aux mots et au ton de la voix.

- Fixez des limites. Établissez des limites claires avec des conséquences. Par exemple, au lieu de « Ne me parle pas comme ça », dites « Si vous continuez à élever la voix, je partirai ».
- Tenez un journal. Notez vos pensées et vos sentiments et rassemblez des preuves pertinentes pour valider vos impressions.
- Évitez la confrontation. Exposez votre cas calmement et clairement, sans accusation. Utilisez des déclarations « je » pour vous exprimer; par exemple, au lieu de « Tu me fais toujours douter de moi-même », dites « Je me sens blessé lorsque tu rejettes mon opinion ». Désengagez-vous plutôt que d'argumenter, sous peine de risquer une escalade de tension ou d'être incité à réagir émotionnellement.
- Cherchez du soutien. Parlez à un ami de confiance, un membre de votre famille ou un professionnel avec qui vous pourrez vérifier la réalité et obtenir une validation.



## Les signes courants d'une victime qui est *gaslighted*

- Se sentir souvent confus
- Se sentir inadéquat, seul et impuissant
- Être toujours celui qui s'excuse
- Remise en question de la réalité de ses propres expériences
- Peur d'exprimer ses propres sentiments et émotions
- Doutes sur ses propres sentiments et émotions
- Croire au *gaslighter*
- Défendre le *gaslighter*
- Mentir pour protéger le *gaslighter*